

BULLETIN MUNICIPAL



COGNAC-LA-FORET

MAI 2022

LE MOT DU MAIRE

Cette année nous avons élu le Président de la République, le taux de participation nationale fût marqué par une abstention très forte, les habitants de Cognac-la-Forêt ont fait preuve de civisme avec plus de 80% à chaque tour. Dans quelques semaines, nous sommes rappelés aux urnes, cette fois pour élire nos députés. Souhaitons une bonne participation à ce scrutin. Les députés sont censés défendre notre territoire, nous les côtoyons assez souvent, je sais qu'ils sont conscients des problématiques de nos communes.

Le budget communal étant voté, nous allons réaliser les projets dont nous vous avons parlés. Petit bémol : avec l'évolution des tarifs, il va être urgent d'être prudent pour maintenir la trésorerie saine. Dans les structures qui exercent des compétences pour nous, je m'oppose régulièrement aux augmentations, car ces dirigeants trouvent une solution facile, augmenter, plutôt que de faire attention au fonctionnement.

Autre sujet : la médiathèque qui devrait voir le jour (un jour), a pris un retard considérable car la demande de travaux ne vient que de me parvenir, sachant que cette demande doit être examinée par plusieurs services, sans parler des organismes qui subventionnent et qui n'ont pas rendu leurs copies. Affaire à suivre.

De notre côté, le pumtrack (piste pour Bmx, trotinette...) lui aussi prend du retard. Nous avons à ce jour l'accord de 2 organismes sur 3. Nous espérons débiter les travaux le plus tôt possible.

Je vous souhaite de bonnes vacances d'été.

Le Maire
Christain VIGNERIE

SOLIDARITE UKRAINE

Un élan de solidarité national a émergé suite à la guerre en Ukraine pour aider ses habitants en grandes difficultés.

La commune de Cognac-la-Forêt ne fait pas exception et a participé à cet élan en organisant des collectes de vêtements, de médicaments et de produits de première nécessité, en collaboration avec les pompiers de l'Urgence Internationale.

Une famille est accueillie sur la commune grâce au dévouement et à la générosité de plusieurs habitants.

Les enfants ont pu retrouver le chemin de l'école.



LES ASSOCIATIONS



L'Association Patrimoine vous propose

Oiseaux, pollinisateurs et auxiliaires sont indispensables pour freiner le développement des ravageurs (puçerons....). Comment favoriser leur présence dans nos jardins ou vergers. Des panneaux, des infos, pour en parler ensemble.



Rendez-vous

4 juin 14 h à 17 h
VERGER de SAUVEGARDE
COGNAC-la-FORÊT



*mousses
& lichens
ces méconnus*

du 1^{er} juillet au 31 août

TOUS LES JOURS 14 h 30 - 17 h 30

EXPOSITION

MUSÉE du CHANVRE
& de la GANTERIE

04 52 71 04 40

www.patrimoine.cognac.fr
respect des règles sanitaires en vigueur

A la rencontre de ces discrets organismes particuliers qui ne sont pas des parasites, bien au contraire !

JUDO
VAL DE GORRE

Tous les lundis (hors vacances scolaires) à la salle des fêtes avec Lukkit

- Eveil judo (de 4 à 6 ans) de 17h00 à 17h45
- Judo (plus de 6 ans - nés à partir de 2014) de 17h45 à 18h45
- Remise en forme (Ados/Adulte) de 19h00 à 20h00



Les enfants peuvent être récupérés par un membre de l'association à 16h30 à l'école et à 17h30 à la garderie.

Contact par SMS au **06 44 99 14 78**
ou judovaldegorre@gmail.com

Bienfaits intellectuels et nerveux :

- améliorer les automatismes (réflexes), la coordination des mouvements, l'équilibre
- développer et maintenir les capacités de compréhension, de concentration et de mémorisation
- contrôler ses efforts, ses mouvements et sa force
- apprendre des notions d'une langue étrangère

Les bienfaits physiques :

- solliciter le corps dans son intégralité : équilibre du corps par l'utilisation de toutes les parties du corps
- développer des capacités : endurance, vitesse, force, puissance, résistance, souplesse, techniques... pour aboutir à des performances physiques
- entretenir la condition physique en ayant une activité physique régulière (au moins une fois par semaine)
- apprendre les bonnes postures du corps afin de limiter les problèmes d'articulations, de dos...
- augmenter la capacité pulmonaire et vasculaire avec le travail cardio et apprendre à respirer lors d'un effort
- développer la souplesse, l'agilité et la force musculaire.

Bienfaits psychologiques :

- avoir un développement personnel
- avoir des objectifs pour avancer
- se dépasser pour monter de niveau
- augmenter sa confiance en soi
- se dépenser / se défouler pour drainer l'énergie et réduire l'agressivité
- évacuer le stress et l'anxiété par une fatigue physique
- se relaxer pour le bien-être



TAEKWONDO

Association de Taekwondo traditionnel
1 Puy Redon à Cognac-la-Forêt

Contact : **06 52 78 67 70**

06 85 34 76 42

06 76 59 65 90

Mail : brigitte.delgatte@laposte.net

Les cours se déroulent le mardi de 18h30 à 20h à la salle polyvalente.



RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JANVIER 2022

VENTE D'UN BIEN COMMUNAL

• Suite à la demande de Mr LEONARD souhaitant acquérir une parcelle communale située à Jussac (section A n° 818) de 177 m², le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte la vente du bien communal pour un prix au m² de 10 €.

CONVENTION AVEC L'IAE DANS LE CADRE D'UN STAGE ETUDIANT : ETUDE DE MARCHE SUR LA REHABILITATION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER EN ESPACE DE TIERS-LIEU (réhabilitation d'un bien communal en face du château)

• Compte tenu des nouvelles habitudes de travail accentuées par la crise sanitaire, Monsieur le Maire souhaite créer un espace de Tiers-lieu : un espace coworking, une mini-crèche ou encore salle associative, un appartement d'urgence, un bureau, un hall et des toilettes publiques.

L'IAE (Ecole Universitaire de Management) de Limoges a été sollicitée afin que l'un de leurs étudiants puisse postuler dans le cadre de son stage de 3 mois rémunéré pour réaliser une étude de marché et établir un business plan sur le projet.

Une fiche de poste a été créée par Mr VARENNE, Conseiller Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le recrutement de cet étudiant et valide la fiche de poste.



COMMEMORATION DU 8 MAI 1945



TRAVAUX ECOLE



Le changement des menuiseries (fenêtres et volets) au groupe scolaire est terminé.

Ces travaux vont permettre une meilleure isolation des locaux.

Une baie coulissante a également été installée afin de permettre aux enfants de naviguer entre les classes et les nouveaux sanitaires récemment créés.



RAPPEL

L'agence postale se situe dans les locaux de la mairie.

Déchèterie St-Cyr
lundi / mercredi au
samedi de 14h à 17h15

DECORATION FONTAINE DE PÂQUES



Une nouvelle fois, la fontaine a été décorée pour célébrer la fête de Pâques.

Les élus, en collaboration avec le comité de jumelage Vallée de la Gorre / Weihenzell, ont installé les oeufs peints par les élèves de l'école de Cognac-la-Forêt.

EVENEMENTS A VENIR

Elections
législatives
1er tour le 12 juin
2nd tour le 19 juin
2022

Marché fermier
Cognac-la-Forêt
le jeudi 30 juin
2022

Fête du plan d'eau
le week-end
du 6 - 7 août 2022

Rendez-vous au
plan d'eau avec La
Maison du Rebond
et son château
gonflable les 28
juillet et 11 août
de 14h00 à 18h00

INSCRIPTION EN MATERNELLE



Les enfants nés en 2019 seront accueillis à l'école lors de la rentrée de septembre 2022.
Vous pouvez dès maintenant inscrire votre enfant (et de préférence avant début juin) :

- en se rendant d'abord à la mairie avec :
 - le livret de famille
 - un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge
 - un justificatif de domicile
- puis en prenant contact avec l'école afin de procéder à l'admission

Courriel : ce.087663y@ac-limoges.fr

Tél : 05 55 03 80 93

En fonction de l'évolution des protocoles sanitaires au sein des écoles, vous serez informés ultérieurement de la possibilité de la tenue d'une réunion d'information et des modalités de la visite de l'école par votre enfant.



ETAT CIVIL DE JANVIER A AVRIL 2022

DECES

8 février 2022 : Marie-Louise **VASSEUR** veuve de Gabriel BILLY

9 février 2022 : Bernard, René **COMTE**

16 mars 2022 : Marie Pierrette **FERMIGER** veuve de Georges
MIRGALET

NAISSANCES

3 janvier 2022 : Mahé, Marcel **SERVEILLE**

17 février 2022 : Swany **CENTENO**

1er avril 2022 : Rose **AUDEBERT**



MAIRIE

Horaires d'ouverture au public:
Lun-mar-jeu-vend 9h-12h/13h45-17h30
Mercredi 9h-12h
05.55.03.81.67
www.cognac-la-foret.fr



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au samedi 9h-12h15

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence à la mairie le 2ème mardi de
chaque mois 14h30-16h30